



Un poison en héritage : maison des grands parents

Par **dodies**, le **04/06/2012** à **22:11**

Bonjour, bonjour,

mes 2 parents sont morts et j'ai hérité d'un bien avec mes oncles et tantes il y a 3 ans, l'héritage est en attente de règlement depuis 34 ans et c'est pas fini!

c'est un vrai poison...

mes parents vivaient dans la maison des parents de mon père, mes grands parents étaient décédés depuis plus de 30ans au moment de la mort de ma mère (34ans aujourd'hui), ils vivaient avec mes grands parents lorsqu'ils étaient encore en vie.

mes parents étaient en droit de garder la maison après 30ans d'occupation (10 aujourd'hui d'après la nouvelle loi) puisqu'ils y vivaient gratuitement depuis plus de 30ans et ont payé tout les frais, ainsi que toutes les dettes des grands parents et de la maison...

mes parents n'y ont fait aucun, absolument aucun travaux puisqu'ils n'étaient pas propriétaire seul et qu'à tout moment les membres de la famille pouvaient vendre la maison ou venir vivre chez eux légalement...

en plus mon père souffrait d'un grave cancer, ils n'avaient franchement que peu d'argent...

c'est donc plus un taudis qu'une maison aujourd'hui!

aujourd'hui mes parents sont morts aussi, ils n'ont rien fait chez le notaire après les 30ans d'occupation pour mettre la maison à leurs noms, ils pensaient avoir le temps et n'avaient pas les moyens de payer un notaire...

sans compter que mes problèmes d'héritages à venir pour moi, ne les empêchaient pas de dormir la nuit!

3 ans après la mort de ma mère (6 pour mon père), la famille refuse de s'occuper de cette maison et d'en payer les frais, mais refuse de me la laisser (du moins 2 héritier sur 5), et vu l'état je ne souhaite pas la racheter, c'est une véritable ruine, le toit c'est même effondré en partie...

pire encore, les oncles voudraient que je paye un loyer parce que mes parents vivaient là

gratuitement !!!

cool non?

heureusement que mes parents ont payés les dettes de mes grands parents,j'ai pu leurs mettre la facture des dettes sous le nez!

je souhaite simplement regler les problemes de rats d'odeurs, de chutes de tuiles et autres...

je ne vis pas loin et les voisins me cassent les pieds parce qu'ils sont indisposés par les problemes liés au manque d'entretien tres évident de cette maison?

sans compté que l'état me harcele pour que je paye les taxes foncieres, l'eau, etc...

le maire souhaite que je la sécurise parce que les tuiles tombent du toit par grand vent...

tout cela sous pretexte que ma mère s'en acquitait et que je suis son heritier!

bref, j'en ai les problemes et pas l